

# CHARTRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR GENÈVE ET SA RÉGION

**C**onçue pour créer des synergies entre les organisations, les partis politiques, le pouvoir public, les associations et les individus qui partagent les mêmes aspirations et poursuivent des objectifs similaires, la Charte de développement durable souhaite donner une impulsion à la citoyenneté active, intensifier le dialogue social et favoriser une plus grande participation à la vie de la cité.

L'objectif de cette démarche est d'aboutir à des propositions d'actions concrètes relevant de l'innovation économique et sociale dans le respect de l'environnement. Elle vise par

## 1. Responsabilité écologique

La responsabilité écologique implique que toute action en faveur du bien-être social doit également veiller à préserver l'environnement, la nature et les paysages, au niveau local, régional et global. Elle exige le respect des principes de précaution et de prévention.

En ce sens, la responsabilité écologique comprend la notion de limites à ne pas franchir. Enfin, cette responsabilité est indissociable de l'exercice des droits démocratiques (Droits de l'Homme, droits à un environnement sain, à la santé, à l'éducation, etc.).

**L**a concrétisation de la responsabilité écologique passe, d'une part, par la sensibilisation, l'information, l'éducation et la formation des citoyens, et d'autre part, par la responsabilisation des acteurs économiques, y compris les consommateurs.

ailleurs au renouveau du cadre institutionnel de la communauté genevoise et régionale.

Maintenir la qualité de la vie en préservant le patrimoine naturel, concevoir une justice sociale fondée sur une économie solidaire et sur la notion d'équité, tels sont les principes du développement durable.

La Charte s'articule autour des axes suivants:

- le principe de la responsabilité écologique
- l'économie solidaire
- la citoyenneté participative.

## 2. Economie solidaire

L'économie solidaire place l'économie dans son contexte écologique et social. Elle établit des liens entre activités marchandes et non marchandes, formelles et informelles, globales et locales. Face à la globalisation de l'économie, l'économie solidaire renforce les réseaux économiques locaux et le tissu social régional.

L'économie solidaire engage la collectivité à lutter contre les inégalités sociales et l'exclusion, à renforcer la cohésion civique et le sentiment d'appartenance de chacun à la communauté. Elle préconise du travail pour tous.

**L'**application concrète des principes de l'économie solidaire encourage les expériences sociales relatives aux échanges de prestations comme les services de voisinage ou de proximité, les entreprises associatives, l'échange non monétaire de services (troc) de même que le commerce équitable.

### 3. Citoyenneté participative

La collectivité locale est à la base de tout régime démocratique. C'est d'elle que dépend le bon fonctionnement des institutions. Pour la rendre plus efficace, la démocratie locale doit être revivifiée, notamment en accordant une place plus importante à la participation et à l'innovation sociale. Chacun a le droit d'être

formé et informé, de s'exprimer sur les problèmes de la société dans laquelle il vit, de prendre ou de proposer des initiatives. La transparence des choix politiques, l'accès à l'information, le contrôle de l'administration par les citoyens, la parité de la représentation féminine, la concertation lors de décisions politiques sont les garants du bon fonctionnement d'une démocratie.

**I**nformation préalable à la réalisation de projets, formation civique, établissement de bilans écologiques et sociaux, consultation de la population, communication et concertation: tels sont les mots clés d'une concrétisation institutionnelle - donc politique - qui permettront aux citoyens de mieux participer à l'élaboration d'objectifs communs.

La décentralisation des espaces de délibérations et de décisions politiques afin de les rendre accessibles aux associations et aux citoyens, de même que la révision des mécanismes institutionnels, voilà des mesures conformes aux principes d'une démocratie locale telle qu'entendue ici.



**Oui,** nous avons pris connaissance de la Charte de développement durable pour Genève et sa région. Par notre signature, nous apportons notre adhésion à ses objectifs et notre soutien à cette démarche.

Nom	Prénom	Signature
1		
2		
3		
4		
5		
6		

Merci de retourner cette carte même incomplètement remplie.  
Peuvent signer: toutes les personnes intéressées.

Association Ecologie Economie  
pour un Développement Durable